

A.M.I SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 1 rue Edith Piaf 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX
852 398 387 RCS VIENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 FEVRIER 2026

L'an 2026,
Le 12 février,
A 10 heures,

Au siège social à CHARVIEU-CHAVAGNEUX,

Monsieur Sébastien SALINAS,

Associé unique et Président de la Société NN INVESTISSEMENTS

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social.
- Modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION –

L'associé unique décide de transférer le siège social au **9 Lotissement Clos Gauguin, 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX**, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé : 9 Lotissement Clos Gauguin, 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX »

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président / Associé unique

Monsieur Sébastien SALINAS

